

RECUEIL DES COURS

370 (2013)

L'Académie de droit international de La Haye

honorée du prix Wateler de la Paix (1936, 1950), du prix Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix (1992), de l'ordre du Rio Branco, Brésil (1999), et de la médaille de l'Institut royal d'études européennes, Espagne (2000)

The Hague Academy of International Law

awarded the Wateler Peace Prize (1936, 1950), the Félix Houphouët-Boigny Peace Prize (1992), the Order of Rio Branco, Brazil (1999), and the Medal of the Royal Institute of European Studies, Spain (2000)

TABLE DES MATIÈRES

Avertissement	27
Première partie. L'ordre juridique international	29
Chapitre I. Les caractéristiques de l'ordre juridique international	29
Section A. Le droit international: fondement et perspective générale.	29
1. Le droit de la société internationale	29
A. Une société hétérogène, déchirée, mondialisée	29
B. Changement et continuité	31
C. L'émergence de la communauté internationale	33
2. Quelques observations sur le fondement de validité du droit international	35
A. Une base psychosociologique	35
1) Le droit international public est un fait social que l'on ne saurait nier	35
2) Le droit international public participe du phénomène juridique général	35
3) Une <i>opinio juris</i> globale	36
B. Objectivisme et volontarisme	37
3. Quelques courants doctrinaux	37
A. Observation liminaire	37
B. Les courants positivistes	37
C. Orientations diverses	39
1) L'école de New Haven	39
2) <i>Le New International Legal Process</i>	40
3) Les doctrines militantes	41
4) La doctrine marxiste	42
4. Le positivisme empirique d'orientation humaniste	42
A. Le positivisme empirique	42
B. L'orientation humaniste	44
Section B. L'ordre juridique international, ordre autonome	45
1. Les traits essentiels.	45
A. Un ensemble de règles constituant un système en mouvement	45
B. Règles matérielles et règles secondaires.	46
C. Ordre juridique et contrainte	47
D. Les valeurs sociales essentielles	47
2. Un ordre juridique originaire	51
A. L'élément caractéristique, le sujet primaire ou originaire	51
B. L'individu, sujet primaire de l'ordre juridique étatique.	51
C. L'Etat, sujet primaire de l'ordre juridique international	52
3. Les ordres juridiques dérivés	52
A. Le principe	52
B. Les organisations internationales	53
4. D'autres régimes juridiques internationaux?	55
A. L'illusion du régime se suffisant à lui-même	55
B. La <i>lex mercatoria</i>	58

Section C. Aspects constitutionnels de l'ordre juridique international	61
1. L'approche constitutionnelle	61
A. L'appel à la notion de constitution	61
B. La Charte des Nations Unies, une constitution ?	61
2. La constitution matérielle : les principes fondamentaux	62
3. Aspects institutionnels	63
A. Observation liminaire	63
B. L'Assemblée générale	63
C. Le Conseil de sécurité	64
Section D. Les relations entre ordres juridiques	66
1. Le phénomène juridique universel et les éléments d'une hiérarchie	66
A. Universalité du phénomène juridique et pluralité des ordres juridiques	66
B. Les éléments d'une hiérarchie des ordres juridiques	66
2. Droit international et droits internes	67
A. Aspects généraux	67
B. La pratique	68
3. Observations sur les rapports horizontaux	70
Chapitre II. Les normes internationales	73
Section A. La normativité internationale	73
1. Aperçu général	73
A. La norme juridique internationale	73
B. La normativité	74
C. Une évolution contestée	76
2. Identification et formation des normes internationales	77
A. Perspective	77
B. L'article 38, paragraphe 1, du Statut de la Cour internationale de Justice	78
C. Synthèse	81
Section B. Les normes d'origine spontanée	81
1. La germination spontanée	81
2. Les principes généraux de droit inhérents à tout ordre juridique	82
A. Des principes liés à la notion même de droit	82
B. <i>Pacta sunt servanda</i>	83
C. Le principe selon lequel toute violation d'une obligation internationale entraîne l'obligation de réparer	84
D. Le principe de la bonne foi	84
E. L'interdiction de l'abus de droit	85
F. L'équité	86
G. Conclusion	86
3. Droit international général et droit coutumier	86
A. Observations liminaires	86
B. Le droit coutumier ordinaire issu d'une pratique générale	87
C. Le droit coutumier exceptionnel issu d'une pratique essentiellement déclaratoire	90
D. Principes procédant de la conscience d'une nécessité	91
E. Synthèse	92

Section C. Les actes juridiques	93
1. Introduction	93
2. Les accords internationaux.	94
A. Identification d'un accord	94
B. Droit des traités et droit de la responsabilité	95
C. Droits individuels créés par traité	98
D. L'interprétation évolutive	100
3. Les actes juridiques unilatéraux des Etats.	103
A. Généralités	103
B. L'acte juridique unilatéral normateur, la promesse	104
4. Les actes juridiques unilatéraux des organisations internationales	106
A. Observations liminaires	106
B. L'hétérogénéité des manifestations de volonté	107
C. La distinction entre effets internes et effets externes	108
D. Les actes obligatoires et leur base juridique	110
E. Le fondement des attributions de compétence.	111
F. Le contrôle de légalité	112
1) Le problème et ses divers aspects	112
2) Le rôle des tribunaux internes	117
3) Les juridictions internationales.	118
Section D. Manifestations de volonté aux effets indéterminés (<i>soft law</i>)	120
1. Généralités	120
2. Les actes non obligatoires des organisations internationales	121
3. Autres manifestations de volonté	123
Section E. La hiérarchie des normes	125
1. La question.	125
2. Le <i>ius cogens</i>	126
3. Les obligations <i>erga omnes</i>	131
4. L'article 103 de la Charte des Nations Unies.	135
Chapitre III. Les acteurs et leur personnalité juridique.	139
Section A. Les sujets de droit.	139
1. Acteurs et sujets de droit	139
2. Sujets de droit et pluralité des ordres juridiques	140
3. La question des capacités	141
4. L'apparition des sujets de droit	144
A. Généralités	144
B. Les sujets créés.	145
C. Les sujets reconnus.	146
Section B. L'Etat	148
1. Le fait étatique dans l'ordre juridique international.	148
A. L'Etat est un fait social appréhendé par le droit	148
B. L'Etat ne se confond pas avec son ordre juridique	149
C. L'Etat n'est pas un organe du droit des gens	150
2. La souveraineté de l'Etat, pérennité et mutations.	152
A. Un concept juridique aux diverses facettes	152
B. La protection de la souveraineté et les facteurs de son érosion	156
1) La mise en cause du principe de non-intervention.	156
a. Un principe solidement établi mais au contenu controversé.	156

b. L'intervention «verticale»	157
c. L'intervention «horizontale» et le problème de l'assistance humanitaire	159
2) L'érosion progressive de l'immunité de juridiction des Etats	161
a. Le contexte	161
b. Le défi des droits de l'homme	168
Section C. Les organisations internationales	170
1. Diversité des organisations et institutions	170
A. Aperçu général	170
B. Les organisations internationales de type classique	171
2. Personnalité juridique et capacités internationales	172
A. Le principe	172
B. Les trois capacités des organisations internationales	174
1) La capacité conventionnelle	174
2) La capacité diplomatique	175
3) La capacité contentieuse	176
C. Synthèse	177
3. Le droit applicable aux organisations internationales	179
A. La question de l'analogie	179
B. Quelques illustrations	180
C. Autres matières	182
4. La protection des organisations internationales	183
A. L'inviolabilité et la protection spéciale	183
B. Les immunités juridictionnelles	183
Section D. Entités diverses et droit coutumier	186
1. Le droit international général	186
2. Statuts coutumiers individualisés	189
A. Le Saint-Siège	189
B. Le Comité international de la Croix-Rouge	189
Section E. L'individu et les autres personnes privées	192
1. Le principe de la personnalité reconnue	192
A. L'individu	192
B. Les personnes morales du droit interne	193
C. A propos des ONG	194
2. Questions ouvertes en matière de responsabilité de la personne privée	195
A. Le cumul des responsabilités de l'État et de l'individu	195
B. L'immunité de juridiction pénale des dirigeants étatiques	197
Chapitre IV. La mise en œuvre du droit international	201
Section A. Les principes	201
1. Observations sur la mise en œuvre du droit	201
2. La spécificité de l'ordre juridique international	203
Section B. Les acteurs de la mise en œuvre	205
1. La mise en œuvre par les Etats eux-mêmes	205
2. Le contrôle de la mise en œuvre par les Etats	208
A. Le contrôle effectué en application du chapitre VII de la Charte des Nations Unies	209

B. Le contrôle de l'application des normes bénéficiant à des personnes privées	211
C. Autres mécanismes de contrôle	212
3. La mise en œuvre par des institutions communes	214
Section C. Le défaut de mise en œuvre: l'illicite	219
1. Les comportements contraires au droit international et leurs auteurs	219
A. Observations liminaires	219
B. L'Etat	220
C. Les organisations internationales	221
1) Les contre-mesures	222
2) La protection fonctionnelle	225
D. Autres entités investies de la personnalité juridique internationale.	226
E. L'individu et les autres personnes privées.	226
2. Les Articles sur la responsabilité de l'Etat pour fait internationalement illicite	230
A. Observations générales.	230
B. Une responsabilité sans faute ni préjudice	232
C. Les infractions graves	234
Section D. La contrainte et l'exécution forcée	238
1. La contrainte dans l'ordre juridique international.	238
A. Notions générales	238
B. Le rôle de la contrainte	240
2. La contrainte dans les rapports horizontaux.	241
3. La contrainte dans les rapports verticaux	244
4. L'exécution forcée	246
Section E. Le règlement des différends.	247
1. Règlement des différends et pouvoir judiciaire	247
A. Un pouvoir judiciaire éclaté	247
B. Des modes non juridictionnels variés et utiles	249
2. Diversité des procédures juridictionnelles.	250
A. Un remarquable foisonnement d'institutions	250
B. Arbitrage et règlement judiciaire	252
C. Un risque de fragmentation?	253
3. A propos de la Cour internationale de Justice	255
A. Observations liminaires	255
B. La Cour et l'apaisement des conflits	255
C. Les avis consultatifs	259
1) Un rôle jurisprudentiel important.	259
2) La question de l'opportunité judiciaire.	259
3) Avis consultatif et <i>non liquet</i>	263
Deuxième partie. Le droit international face aux défis contemporains	269
Chapitre V. Le contrôle de l'usage de la force	269
Section A. Violence et droit international	269
1. Réalité mouvante et continuité juridique	269
2. Principes clairs, mais confusion des genres.	271

Section B. La problématique de l'emploi de la force et la sécurité collective.	273
1. Une pierre angulaire	273
A. L'interdiction et sa portée	273
B. L'exception particulière de la protection par la force des nationaux à l'étranger.	276
C. L'émergence d'un devoir de protéger?	277
2. L'action communautaire	280
A. Observations liminaires	280
B. L'illusion initiale	282
C. La solution de substitution.	283
1) Le principe	283
2) Les finalités	284
3) Les risques de dérive	288
Section C. La légitime défense	289
1. L'unilatéralisme licite	289
A. Le principe	289
B. La personne de l'acteur	289
1) Les forces irrégulières	289
2) La population sous occupation	292
C. La nature de l'agression et de la riposte.	292
D. La légitime défense face à une menace imminente (légitime défense préemptive)	294
2. Des distorsions de la Charte?	295
A. La légitime défense préventive	295
B. Utilisation abusive de la légitime défense à la place de l'action collective ou de son substitut?	296
Section D. Le terrorisme	298
1. Un phénomène inquiétant aux causes variées.	298
2. Prévention et répression du terrorisme	300
3. Le respect des droits fondamentaux de l'être humain	302
4. Le recours à la force contre le terrorisme.	303
A. L'invocation de la légitime défense	303
B. L'action coercitive communautaire	304
Chapitre VI. La recherche de l'équilibre dans les relations économiques internationales	307
Section A. Perspective générale.	307
1. L'économie dans la société internationale.	307
A. Un aspect essentiel de l'ordre international.	307
B. Un système en quête de stabilité et de justice	308
2. Le droit international économique.	309
A. Droit et économie	309
B. Le droit international.	309
C. Un droit particulier?	310
3. L'ordre économique international	312
A. Un système de portée limitée	312
B. Un nouvel ordre économique international?	313
C. Les traits essentiels du droit économique actuel	315
1) Trois domaines spécifiques.	315

2) Deux principes cardinaux	316
a. La souveraineté permanente sur les ressources naturelles	316
b. La prise en compte de la disparité de développement	317
Section B. Les difficultés du système monétaire international	319
1. La recherche d'un système monétaire	319
A. Du rôle fondamental de la monnaie	319
B. Les éléments d'un système	320
2. Le système de Bretton Woods et son effondrement	321
3. Quelques observations	322
Section C. Les échanges de biens et de services	323
1. Aperçu général	323
A. L'importance des relations commerciales	323
B. Les étapes de la construction du système	324
1) La construction institutionnelle	324
2) La construction matérielle	325
2. Les traits saillants	326
A. L'architecture générale	326
B. Le règlement des différends	329
C. L'insertion du système de l'OMC dans l'ordre juridique international	330
Section D. L'investissement international	333
1. Observations introductives	333
2. Une évolution en plusieurs étapes	335
3. Un foisonnement de règles conventionnelles	337
4. L'enjeu principal	338
Chapitre VII. L'adaptation des institutions à la société internationale contemporaine	343
Section A. Le contexte	343
1. Le droit institutionnel	343
2. Le foisonnement d'institutions diverses	344
3. Les éléments d'une gouvernance universelle	345
Section B. L'intégration des forces sociales	346
1. La démocratisation	346
2. Les assemblées parlementaires et autres formes de démocratisation	347
A. Du plan interne au plan international	347
B. Histoire et développement du parlementarisme international	347
C. Les assemblées parlementaires internationales	349
D. Les autres procédures d'intégration des forces sociales dans les organisations internationales	352
Section C. Les orientations régionalistes	353
1. Développement et valeur du régionalisme	353
2. Tour d'horizon des principales institutions régionales	354
A. Observation liminaire	354
B. Europe	355
1) L'Union de l'Europe occidentale (UEO)	355
2) Le Conseil de l'Europe (CoE)	356
3) L'Union européenne (UE)	357

4) L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)	359
C. Amérique	360
1) L'organisation continentale	360
2) Les organisations sous-régionales	361
D. Afrique	362
1) L'organisation continentale	362
2) Les organisations sous-régionales	363
E. Asie et Océanie	366
1) L'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE/ASEAN)	367
2) L'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC/OCEAP)	367
3) La South-Asian Association for Regional Cooperation (SAARC)	368
4) Le Comité pour la coordination des études du bassin inférieur du Mékong	368
5) Le Regional Cooperation Agreement on Combating Piracy and Armed Robbery against Ships in Asia (ReCAAP)	369
6) Le Conseil de coopération des Etats arabes du Golfe (CCG)	370
7) L'Organisation de coopération économique (ECO/OCE)	370
8) L'Organisation de coopération de Shanghai (OCS/CSO)	371
3. Les actions régionales face aux menaces contemporaines dans la société internationale	373
A. L'application des mesures décidées par les Nations Unies	374
B. La lutte internationale contre le terrorisme	376
C. La lutte internationale contre la piraterie maritime	378
D. La promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance au niveau régional	379
Observations finales	383